



# info crèche

La municipalité recense le nombre d'enfants susceptibles d'aller en crèche sur Beaurepaire pour mettre en place, si possible une convention entre les deux intercommunalités.

---

## COUPON RÉPONSE

Réponse **avant fin novembre** par mail à [mairie.marcollin@wanadoo.fr](mailto:mairie.marcollin@wanadoo.fr) ou coupon à déposer dans la boîte aux lettres de la mairie.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Date de naissance des enfants concernés :

(mettre que l'année pour les enfants à naître)

